



Commune de Vully-les-Lacs
Publication communale
No 07 – 22

- **Projet reporté : recensement des arbres remarquables d'importance cantonale**

La Municipalité vous informe que le recensement des arbres remarquables est reporté.

En effet, la Loi sur les monuments et sites est en cours de révision.

Le bureau Maillefer & Hunziker, à Yverdon qui avait été mandaté pour effectuer ce recensement nous a rendus attentifs, au fait qu'il serait judicieux d'attendre la révision de cette loi afin d'éviter d'effectuer ce travail à double.

En temps opportun, nous vous communiquerons, par une prochaine information communale, la suite donnée à ce dossier.

- **Sapins de Noël**

La fin de l'année approche et la Commune vous propose de réserver vos sapins de Noël Nordmann :

grandeur 1.20 m. à 1.50 m. : Fr. 20.-- ou

grandeur 1.50 m. à 2.00 m. : Fr. 25.--

La réservation est obligatoire et se fait auprès du bureau communal jusqu'au :

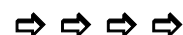
vendredi 2 décembre 2022

La distribution des sapins se déroulera à la salle polyvalente de Salavaux :

Le samedi 10 décembre 2022 entre 10h00 et 12h00

Lors de cet évènement, nous vous offrirons du vin chaud ainsi que du thé.

Fr 5.- par sapin vendu sera reversé à une œuvre de charité.



- **Bureau communal : fermeture de fin d'année**



Du vendredi 23 décembre 2022 à 11h00 au dimanche 8 janvier 2023.

En cas d'urgence uniquement, une permanence téléphonique sera à disposition de 9h00 à 11h00 durant les jours ouvrables.

Réouverture le lundi 9 janvier 2023 selon l'horaire habituel.

Le contrôle des habitants vous recommande de vérifier l'échéance de vos documents d'identité et de demander le renouvellement au plus vite.

- **Déchetteries communales : horaires de fin d'année**

Toutes les déchetteries seront fermées les samedis 24 et 31 décembre 2022.

Chabrey

Fermée le 26 décembre 2022 et le 2 janvier 2023.

- **Déneigement des routes**



En vue des prochains déneigements effectués par les employés communaux, la voie publique doit, impérativement, être dégagée de tous objets ou véhicules.

La Municipalité décline toute responsabilité pour les dégâts qui pourraient être occasionnés à des véhicules par des engins de déneigement et de sablage ou par des amas de neige provoqués par le passage des chasse-neiges.

Il est strictement interdit de déverser la neige sur la voie publique.

- **Ri-poste – Jeux Contact**

Cette activité commencera le mercredi 7 décembre 2022 et se tiendra à quinzaine de 09h30 à 11h30 au local Vully-Rencontre (Place du Village 7, Vallamand-Dessus).

Toutes les informations utiles se trouvent sur la page internet suivante :

<https://www.quartiers-solidaires.ch/vaud/vully-les-lacs-ri-poste-1101.html>

La personne de contact est M. Droz Claude : info@progres-immobiliers.ch

Salavaux, le 11 novembre 2022

La Municipalité

Horaire : LU-MA-VE : 8h30 – 11h00

ME : 7h00 – 11h00

JE : 8h30 – 11h00 et 16h00 – 18h00

Administration communale, Route d'Avenches 11, 1585 Salavaux

Téléphone : 026 677 30 03 mail : info@vully-les-lacs.ch